

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

132X20

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CANTAREN

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Association Cantaren : Bat 31 la Renardière 13170 les Pennes Mirabeau, siret : 43948562400027, représentée par son président, Michel Deschamps, dont l'objectif est de faire découvrir au public la chanson Française et contemporaine, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1 500€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Cantaren pour un montant de : 1 500 €.

- PRECISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI